



**PROCÈS-VERBAL DE LA 563<sup>e</sup> RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF  
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR  
tenue le vendredi 24 mai 2018 à 11 h 30 h au salon rouge de l'UQTR  
(563-24-05-18)**

**Présences :**

M. Ismaïl Biskri, président  
Mme France Joyal, vice-présidente aux services à la collectivité  
Mme Daphné Drouin, secrétaire  
M. Sylvain Beaudry, trésorier  
M. René Lesage, vice-président aux relations de travail  
Mme Monique Cadrin, vice-présidente aux affaires syndicales

**Absent :**

M. Christian Linard, vice-président aux affaires universitaires

Diane Beauchemin, conseillère en relations de travail et Alain Gamelin, conseiller aux affaires universitaires, assistent également à la rencontre.

---

Ismaïl Biskri préside la rencontre et Alain Gamelin agit à titre de secrétaire.

**CX-563-24-05-18-00** **Projet d'ordre du jour**

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Le point sur la médiation pour le renouvellement de la convention
- 3) Le plan de communication de la firme TACT Intelligence-Conseil
- 4) L'assemblée générale du 6 juin 2018
- 5) Le conseil syndical du 31 mai 2018
- 6) Journée bilan et plan d'action
- 7) Don aux travailleurs de l'ABI
- 8) Date de la prochaine réunion : à déterminer
- 9) Levée de l'assemblée

**CX-563-24-05-18-01** **Adoption de l'ordre du jour**

Sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

**CX-563-24-05-18-02** **Le point sur la médiation pour le renouvellement de la convention**

Le VPRT et porte-parole du comité de négociation résume le cheminement de la médiation au cours des derniers jours. Il signale qu'à la veille de la levée du lock-out, le médiateur Lachance avait soumis de nouveau à l'attention des parties le scénario 2 qui contenait plusieurs éléments intéressants et susceptibles de favoriser un règlement. Par la suite, les parties ont plutôt échangé directement sur d'autres propositions.

**Protocole de retour au travail**

La médiation fut suspendue afin de permettre de discuter du protocole de retour au travail suite à la levée du lock-out. La direction était prête, suite à une demande du Syndicat, de considérer une compensation financière pour le surcroît de travail en enseignement et en direction pédagogique. La direction de l'UQTR refuse toutefois de considérer une compensation financière pour les activités de recherche.

Le VPRT indique que le retour au travail se fait de toute façon et qu'il sera possible par la suite de demander à un arbitre de grief d'évaluer les dommages subis par les professeurs et d'exiger un dédommagement financier.

De plus, la direction souhaitait ajouter les coûts d'un éventuel protocole de retour au travail dans les négociations pour le renouvellement de la convention collective. Le comité de négociation a rejeté cette éventualité considérant que la direction doit assumer les conséquences des gestes posés.

### **La clause ascenseur**

Le 22 mai, la rencontre de médiation a porté sur de longs échanges sur la clause ascenseur de la convention collective. Le médiateur et les représentants de la direction ont ainsi mieux saisi les impacts de cette clause. Il est toutefois important de signaler que si le Syndicat propose de revoir le nombre de EETP nécessitant l'ajout d'un nouveau poste (30 à 40), il faut revoir aussi les seuils minimums (381 postes pour 7 700 EETP) apparaissant actuellement à la convention collective et qui apparaît beaucoup trop bas.

### **Plan de redressement**

Le VPRT propose au comité exécutif de confier à la professeure Mireille Dubé du Département de sciences comptables d'accompagner le comité de négociation lors des prochaines rencontres qui porteront sur la situation financière de l'UQTR et la marge de manœuvre budgétaire dont elle dispose.

Le vice-recteur à l'administration et aux finances se joindra également à la délégation patronale. La direction doit fournir une mise à jour du plan de redressement financier qui tiendra compte de la nouvelle politique de financement des universités. Il sera également intéressant d'élaborer des scénarios qui prolongeraient le plan de redressement sur une période de huit ans comme le suggérait le ministre David. La professeure Dubé pourrait également contribuer à l'élaboration de ces scénarios.

À la suite du dépôt des résultats financiers de l'UQTR au 30 avril 2018, le comité de négociation s'est engagé à faire un nouveau dépôt global sur les principaux enjeux financiers.

### **CX-563-24-05-18-03 Le plan de communication de la firme TACT Intelligence-Conseil**

Le président attire l'attention des membres sur le contrat signé avec la firme TACT Intelligence-Conseil de Québec.

Les membres du comité exécutif s'interrogent sur le mandat de représentation politique confié à cette firme.

Le VPRT signale qu'à ce stade de la négociation et à la suite des discours du recteur sur l'adoption d'une éventuelle loi spéciale qui pourrait être adoptée par l'Assemblée nationale du Québec pour régler les négociations, il serait important que la firme TACT fasse des représentations auprès des parties politiques afin de connaître les véritables intentions du gouvernement.

M. Simon Poitras, vice-président de la firme TACT se joint à la rencontre par conférence téléphonique afin d'échanger avec les membres du comité exécutif des attentes du Syndicat à ce sujet.

### **CX-563-24-05-18-04 L'assemblée générale du 6 juin 2018**

Les membres discutent de la pertinence de maintenir l'assemblée générale extraordinaire du 6 juin prochain qui devait se prononcer sur la création d'une banque de vingt jours ouvrables de grève à utiliser à la discrétion du comité exécutif.

Considérant le cheminement actuel de la négociation, les membres conviennent d'annuler l'assemblée générale.

Avant de faire l'annonce de l'annulation, il serait important de faire une consultation électronique des délégués syndicaux afin de connaître leur appréciation de cette décision du comité exécutif.

De plus, il est convenu d'informer par la suite l'ensemble des professeurs de cette décision et de la présenter comme un geste d'apaisement dans le processus de négociation.

**CX-563-24-05-18-05 Le conseil syndical du 31 mai 2018**

La secrétaire rappelle que le conseil syndical régulier est prévu pour le jeudi 31 mai 2018. Elle s'informe auprès des membres du comité exécutif des sujets à inscrire au projet d'ordre du jour de cette rencontre.

Le VPRT précise que le comité de négociation sera à Québec le 31 mai prochain. Il ne pourra donc informer les délégués syndicaux du cheminement de la négociation.

Après discussion, les membres conviennent, compte tenu de l'absence du comité de négociation, d'annuler le conseil syndical régulier du 31 mai prochain.

**CX-563-24-05-18-06 Journée bilan et plan d'action**

La secrétaire rappelle que généralement le comité exécutif tient au début du mois de juin les journées bilan et plan d'action afin de faire le point sur l'année qui se termine et les actions à mener au cours de la prochaine année.

Elle s'interroge, compte tenu du processus de négociation actuel, de la pertinence de tenir cette activité à ce moment.

Après discussion, les membres conviennent de tenir la journée bilan et plan d'action à la fin du mois d'août 2018.

**CX-563-24-05-18-07 Don aux travailleurs de l'ABI**

Le président rappelle que le 18 mai dernier, quelques jours après la fin du lock-out, plus de 140 professeurs ont participé à une rencontre d'information sur le retour au travail et le cheminement de la négociation.

Il fut alors évoqué la possibilité que le Syndicat fasse, comme geste de solidarité régionale, un don aux travailleurs de l'ABI de Bécancour, en lock-out depuis plus de quatre mois.

Après discussion, les membres adoptent la résolution suivante :

(CX-563-24-05-2018-184)

- |             |   |
|-------------|---|
| Considérant | la fin du lock-out à l'UQTR ;   |
| Considérant | que les travailleurs de l'ABI à Bécancour sont en lock-out depuis plus de quatre mois ;                                   |
| Considérant | la volonté du comité exécutif de manifester la solidarité des professeurs de l'UQTR vis-à-vis les travailleurs de l'ABI ; |
| Considérant | les disponibilités financières dans le budget relié à la négociation;   |
| Considérant | l'avis des membres :  |

Il est proposé par le Trésorier, appuyée par la VPSC et résolu de verser à la campagne de financement du Syndicat des Métallos de l'ABI, une contribution de 5 000 \$.

Il est aussi convenu de former une délégation de professeurs de l'UQTR afin d'aller remettre la contribution du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) sur les lignes de piquetage des travailleurs de l'ABI.

**CX-563-24-05-18-08 Date de la prochaine réunion**

Les officiers conviennent de tenir les prochaines rencontres du comité exécutif selon le déroulement des événements.

**CX-563-24-05-18-09 Levée de l'assemblée**

La réunion est levée à 15 h.

\_\_\_\_\_  
Ismaïl Biskri  
Président

\_\_\_\_\_  
Alain Gamelin  
Secrétaire de la rencontre